

# Unéo RÉFÉRENCE

*Les garanties santé et prévoyance dédiées à la communauté défense, complètes et adaptées à chaque situation de vie*

Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

Unéo, la mutuelle des  
**FORCES ARMÉES**  
RÉFÉRENCÉE MINISTÈRE DES ARMÉES

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES



# POURQUOI CHOISIR UNÉO ?

*Unéo s'engage au quotidien à garantir à la communauté défense une protection de qualité pour tous, y compris aux plus fragiles, à des prix justes dans la durée.*

Près de 90% des **militaires en activité de service** ont choisi la Mutuelle pour eux et leur famille.

Les délégués et administrateurs de la Mutuelle sont **issus de la diversité de la communauté militaire** et décident dans l'intérêt des personnes protégées.

**La Mutuelle est référencée depuis 2011** par le ministère des Armées.

La Mutuelle s'attache à apporter des solutions concrètes, afin que chaque adhérent puisse choisir **la protection la plus adaptée**, en fonction de sa situation, de ses besoins, du budget qu'il souhaite y consacrer.

Un accès pour tous à une **protection sociale de qualité**, solidaire et globale : santé, prévoyance, prévention et accompagnement social.

**Des tarifs calculés au plus juste** pour préserver l'intérêt à court terme de chaque adhérent et pérenniser à plus long terme un système entièrement et uniquement dédié à la communauté défense.

Des services en santé et en prévoyance pour **limiter vos frais et faciliter l'accès aux bons professionnels**, au bon endroit et au prix juste.

Les conseillers Unéo à votre contact dans les unités militaires sont **non commissionnés**.

# PROTÉGER CEUX QUI ONT FAIT LE CHOIX DE PROTÉGER LES AUTRES

**Forte d'une double culture militaire et mutualiste,  
Unéo s'engage au quotidien à garantir aux membres de la communauté  
défense et à leur famille une protection de qualité pour tous, y compris  
aux plus fragiles, à des prix justes dans la durée.**

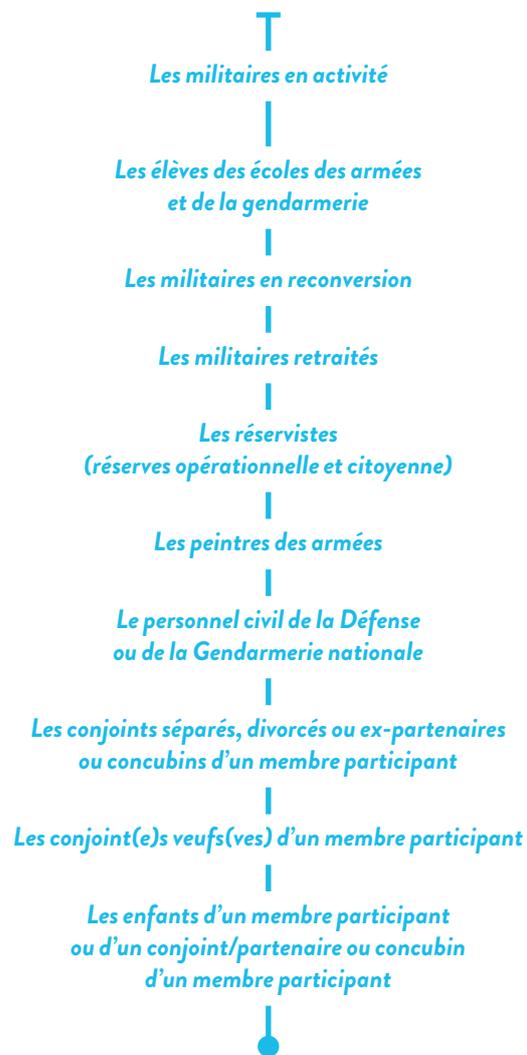
Unéo a été créée pour protéger tous les membres de la communauté défense, ses délégués sont issus de la diversité de cette communauté et décident dans l'intérêt de toutes les personnes protégées. La Mutuelle vous propose une protection sociale de qualité, solidaire et globale, qui associe santé et prévoyance, prévention et accompagnement social, au prix juste. **Des garanties complètes, qui prennent en compte les singularités de votre métier.** En complément, Unéo met à votre disposition des services pour limiter les frais de santé et faciliter à tous l'accès, aux bons professionnels, au bon endroit. Aujourd'hui, près de 90 % des militaires en activité de service lui font confiance.

## La Mutuelle des forces armées à la hauteur des exigences de la communauté défense

Référencée depuis 2011 par le ministère des Armées pour la protection sociale complémentaire de son personnel militaire, Unéo propose des garanties spécifiques, dédiées aux militaires et à leur famille, qui reposent sur deux grands principes :

- associer la santé et la prévoyance pour vous protéger complètement ;
- proposer des garanties évolutives, que vous pouvez configurer en fonction de votre situation, de vos besoins et du budget que vous souhaitez y consacrer.

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DES GARANTIES ?<sup>1</sup>



(1) Liste non exhaustive. Adhésion soumise au respect des conditions fixées par les statuts d'Unéo disponibles sur [groupe-uneo.fr](http://groupe-uneo.fr)

Protéger la Nation et leurs concitoyens est l'engagement quotidien dont s'acquittent avec dévouement les forces de la communauté sécurité-défense. C'est pour leur témoigner une reconnaissance à la hauteur de leur engagement que la mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF se sont unies au sein d'**UNEOPOLE**. Ensemble, ces trois acteurs référents de l'économie sociale et solidaire s'engagent à assurer durablement la protection et les conditions de vie des membres de la communauté sécurité-défense en leur apportant des solutions plus spécifiques et plus justes.

Protéger ceux qui nous protègent, rassurer ceux qui nous rassurent : telle est notre mission.

Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

# UNÉO-RÉFÉRENCE, UNE PROTECTION COMPLÈTE DÉDIÉE À LA COMMUNAUTÉ DÉFENSE

Quelles que soient votre situation et celle de votre famille, vous bénéficiez d'une protection de qualité, complète, conjuguant santé, prévoyance, prévention et accompagnement social.

Dans toutes les garanties santé Unéo-Référence<sup>1</sup>

Utile, Naturelle, Essentielle, Optimale



## REMBOURSEMENT DE SOINS

Avec la prise en charge totale ou partielle des frais de santé engagés sur plusieurs postes : soins de ville, hospitalisation, optique, dentaire, médecines douces, prévention, cures thermales, transports, appareillage.



## MAINTIEN D'AUTONOMIE / DÉPENDANCE ET DÉCÈS<sup>2</sup> (ARMÉO)

Cette garantie vous apporte une réponse financière (rente dépendance exonérée d'impôt, capital décès), des services pour faire face à la dépendance (aide au maintien d'autonomie – Arméo Assistance<sup>3</sup>, soutien aux aidants – Arméo Plus<sup>4</sup>).



## RAPATRIEMENT / ASSISTANCE<sup>3</sup>

Des services d'assistance adaptés à chaque situation de vie : les événements du quotidien, la projection en Opex, en Opint ou en mission de courte durée, la mobilité géographique, la reconversion dans le civil, une hospitalisation imprévue, un besoin d'informations médicales...

## SPÉCIALEMENT POUR LES MEMBRES PARTICIPANTS MILITAIRES EN ACTIVITÉ<sup>1</sup>

### Indemnités en cas d'Inaptitude à servir (IAS)

Des indemnités mensuelles en cas de perte de solde suite à un placement en position de non-activité en raison d'un congé statutaire, soit de longue maladie, soit de longue durée pour maladie.

### Rente éducation

Une rente mensuelle versée en cas de décès accidentel en service aux enfants poursuivant des études en formation initiale, professionnelle ou en apprentissage<sup>5</sup>.

(1) Garanties non référencées par le ministère des Armées. Le bénéfice des garanties est soumis à conditions définies dans le règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

(2) Assureur : Mutex. Le bénéfice des garanties est soumis aux conditions définies dans les notices « Maintien d'autonomie/dépendance et décès ».

(3) Assureur : IMA Assurances. Le bénéfice des garanties est soumis aux conditions définies dans la notice d'information d'IMA Assurances correspondante.

(4) Prestataire du service : Domplus. Le bénéfice du service Arméo Plus est soumis aux conditions définies dans la notice d'information Arméo Plus.

(5) Âgés de 16 ans minimum et sur une durée maximale de quatre ans, sous réserve de ne pas avoir atteint l'âge de 26 ans.



## DES SERVICES...



### ... QUI VOUS AIDENT À MAÎTRISER VOTRE BUDGET...

- **Des soins de qualité au prix le plus juste :** vous avez accès à des réseaux de soins de qualité, partout en France, pour réduire le reste à charge. Vous bénéficiez de tarifs négociés et encadrés dans 540 centres dentaires mutualistes<sup>1</sup>, 790 établissements hospitaliers conventionnés<sup>2</sup> et auprès de 3 300 opticiens partenaires<sup>3</sup>.
- **Faire analyser** vos devis en optique et dentaire.
- **Avec Unéo-Avantages**, vous bénéficiez d'un coup de pouce pour vos achats au quotidien.

### ... ET VOUS SIMPLIFIENT LA VIE

- **La télétransmission :** rapidité de traitement des remboursements de vos frais de santé.
- **Le tiers payant :** évite l'avance des frais de santé.
- **Espace adhérent :** modifier, souscrire, s'abonner, télécharger, comparer et simuler.

(1) Conventionnement Mutualité Française avec l'Union Réseau national des centres de santé mutualistes.

(2) Conventionnement avec la Fédération nationale de la Mutualité Française.

(3) Appartenant au réseau Santéclair.



## PRÉVENTION

Une politique de prévention orientée sur trois sujets essentiels pour la santé du militaire et de sa famille :

- Le sommeil et l'hygiène de vie.
- La santé psychique.
- La femme et le cancer.

Et pour vous aider à prendre en main votre santé :

- Des informations et conseils santé (dont l'espace dédié à la prévention sur le site Internet).
- Des échanges avec des experts.
- Le remboursement de nombreux actes de prévention.



## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Avec le fonds social Unéo, doté grâce aux excédents de la Mutuelle et dédié aux plus fragiles, vous pouvez bénéficier, de manière exceptionnelle et ponctuelle :

- De la prise en charge de frais de santé importants (sur étude de dossier).
- D'aides financières en cas de décès (sur étude de dossier).
- D'aides financières en cas de naissance (sur étude de dossier).

En outre, vous pouvez bénéficier de réduction ou exonération de cotisations

(à partir du 3<sup>e</sup> enfant, pour les pupilles de l'État/de la Nation, pour les enfants handicapés mineurs, pour les orphelins, pour les veuves/veufs)<sup>4</sup>.

Vous avez également la possibilité d'adhérer à une mutuelle militaire d'accompagnement social : la Caisse Nationale du Gendarme (CNG), la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) ou la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA).

(4) Dans les conditions prévues par le règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

## UNÉO-CIBLAGE À CONJUGUER AVEC UNÉO-RÉFÉRENCE

Pour ceux qui veulent être toujours mieux protégés, Unéo propose des garanties complémentaires pour renforcer leur protection en santé et en prévoyance<sup>5</sup>.

(5) Voir règlement mutualiste Unéo-Ciblage.

# DES SERVICES QUI VOUS SIMPLIFIENT LA VIE

## DES DÉMARCHES DE REMBOURSEMENT FACILITÉES

Votre Mutuelle vient compléter les remboursements de la Sécurité sociale, en contrepartie d'une cotisation. Elle vous apporte ainsi une prise en charge totale ou partielle des frais de santé engagés. En cas de prise en charge partielle, vous avez un reste à charge.



### DES SERVICES EN LIGNE ADAPTÉS

Depuis votre espace adhérent, sur le site [groupe-uneo.fr](http://groupe-uneo.fr), vous pouvez...

#### Consulter

- Vos relevés de prestations.
- Vos plafonds forfaitaires.
- Vos contrats.
- Les professionnels de santé les plus proches de chez vous conventionnés avec Unéo.
- **Et aussi...**
- Votre magazine trimestriel Être Unéo.
- La liste des délégués et les adresses des agences Unéo les plus proches de chez vous.
- Les offres d'emploi Unéo.

#### Modifier

- Votre adresse.
- Vos numéros de téléphone.
- Votre adresse électronique.
- Votre mot de passe.
- Votre caisse de Sécurité sociale.
- Votre grade.
- Vos coordonnées bancaires.
- Votre pays d'affectation ou de résidence...

## LE TIERS PAYANT



C'est un service proposé par votre Mutuelle, qui vous dispense de régler vous-même l'avance des frais de santé.

**Sans le tiers payant :** vous réglez immédiatement le professionnel de santé. La Sécurité sociale et votre complémentaire santé vous remboursent ensuite les frais engagés.

**Avec le tiers payant :** vous pouvez être dispensé de régler immédiatement le professionnel de santé.

- Avec le tiers payant partiel, vous payez uniquement la part des frais non pris en charge par la Sécurité sociale.
- Dans le cas du tiers payant total, vous n'avez aucun frais à avancer (en dehors du reste à charge).

Pour bénéficier du tiers payant, vous devez présenter votre carte mutualiste au professionnel de santé.

**Tous les professionnels de santé conventionnés avec Unéo pratiquent le tiers payant.**

## Date limite pour vos remboursements

Vous disposez d'un **délai de deux ans** pour demander le remboursement de prestations ou le versement d'une aide à partir de la date de l'événement qui y donne naissance soit, pour les demandes de remboursement de frais de santé, à compter de la date du remboursement de la Sécurité sociale ou, à défaut, de la date de la facture acquittée.

**Toute demande doit être accompagnée de pièces justificatives.**

### ► Vous bénéficiez de la télétransmission (procédure d'échange de données informatisées)

- Envoyez la copie de votre attestation de carte Vitale (et de celles de vos bénéficiaires) à l'adresse **Unéo – Service Fichier – 48, rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex**
- Envoyez la facture détaillée et acquittée du professionnel de santé à l'adresse **Unéo – service Prestations santé** pour :
  - une hospitalisation ;
  - la pharmacie non remboursable ;
  - les actes non pris en charge par la Sécurité sociale et compris dans votre garantie (ex. : ostéopathe, etc.).

### ► Vous ne bénéficiez pas de la télétransmission

- Envoyez à l'adresse **Unéo – Service Prestations santé 48, rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex** les documents suivants :
  - le relevé de paiement de la Sécurité sociale, sur lequel vous aurez inscrit votre numéro d'adhérent ;
  - la facture détaillée et acquittée du professionnel de santé précisant le montant réglé, la date des soins effectués et les nom et prénom du bénéficiaire des soins.

Pour les soins ci-dessous, la facture doit aussi préciser les informations suivantes :

- hospitalisation médicale ou chirurgicale : original de la facture acquittée ou attestation du règlement du Trésor public, accompagné de l'avis des sommes à payer ou du bordereau de facturation ;
- optique : code LPPR indiquée sur l'ordonnance ou la facture ;
- dentaire : la nature et le code CCAM des actes pratiqués ainsi que le numéro de la dent pour les prothèses et implants dentaires ;
- appareillage : le détail de l'ensemble des frais ;
- pharmacie non remboursable : copie de l'ordonnance.

### Vous abonner

- Aux alertes de relevés de prestations.

**Si vous êtes abonné à l'alerte de relevés de prestations, un e-mail vous informe que votre relevé de remboursement est disponible dans votre espace adhérent.**

### Télécharger

- Les demandes de souscription aux garanties optionnelles Unéo-Soutien et Unéo-Ciblage.
- Les documents administratifs en cas de changement de situation, déclaration de bénéficiaires...
- Les documents réglementaires (statuts, règlement mutualiste...).
- Les documents d'information (dépliants, guides...).

### Simuler votre cotisation

- Pour un changement ou pour un ajout de garantie.
- Pour l'ajout d'un bénéficiaire.

**Pour vous connecter à votre espace adhérent, indiquez votre adresse e-mail et votre mot de passe.**

**Posez vos questions par le formulaire de contact pour un traitement rapide de votre demande.**

# LES ENGAGEMENTS unéo

## SANTÉ

Une prise en charge  
**dès la souscription**

**Aucun délai** de carence

**Aucun questionnaire** de santé

**Aucune avance** de frais<sup>1</sup>

Des remboursements **en 48 h<sup>2</sup>**

Des services pour **maîtriser**  
**votre reste à charge**

La consultation de vos  
**remboursements en ligne**

(1) Sous réserve de présentation de la carte d'adhérent mutualiste de tiers payant auprès d'un professionnel de santé conventionné.

(2) En cas d'utilisation de la carte Vitale et de la mise en place de la télétransmission santé entre la caisse de Sécurité sociale et Unéo.

# LES ENGAGEMENTS unéo

## PRÉVOYANCE

**Aucune exclusion**  
pour les risques liés au métier  
de militaire

**Une protection immédiate**  
en cas d'accident

Des formalités médicales **allégées**

Des garanties claires, lisibles  
et complètes **pour vous protéger**  
**selon votre choix**

Une protection de **votre vie**  
**professionnelle comme**  
**de votre vie personnelle**

UTILE

# LA GARANTIE DÉDIÉE AUX JEUNES

## VOUS AVEZ MOINS DE 30 ANS ?

Vous avez besoin d'une protection adaptée à votre vie professionnelle et personnelle. Complète et spécifique, la garantie Utile est une protection sociale de qualité, au meilleur coût, qui conjugue remboursements de soins, assistance, prévoyance et garanties adaptées à votre situation de vie.

**Le + Unéo : des tarifs attractifs pour les moins de 30 ans.**

## SANTÉ

### 9 POSTES DE FRAIS DE SANTÉ COURANTS

Vous êtes protégé en soins de ville, hospitalisation, optique, dentaire, prévention, médecines douces, cures thermales, transports, appareillage.

#### UTILE VOUS OFFRE, PAR EXEMPLE, LA POSSIBILITÉ DE :

#### Consultation : bénéficier d'une prise en charge pour les dépenses de soins courants

Consultation chez le médecin sans dépassement d'honoraires : **prise en charge à 100 %<sup>1</sup>**.

Consultation chez le médecin avec dépassement d'honoraires : **prise en charge des dépassements d'honoraires à hauteur de 20 % de la BRSS<sup>1-2</sup>**

#### Hospitalisation : veiller à votre confort

Prise en charge d'une chambre particulière avec nuitée sur la base de **40 €/jour**.

#### Optique : gagner en confort et en liberté

Prise en charges des lentilles (non remboursées par la SS) de **140 €/an**.

#### Prévention : vous aider à préserver votre capital santé

Sevrage tabagique sur prescription médicale : **170 €/an<sup>1</sup>**

(1) Remboursement de la Sécurité sociale inclus. Dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

(2) Médecin adhérent à l'option Optam (dispositif de pratique tarifaire maîtrisée).

BRSS : Base de remboursement de la Sécurité sociale.

## PRÉVOYANCE

### MAINTIEN D'AUTONOMIE/ DÉPENDANCE ET DÉCÈS (ARMÉO)<sup>3</sup>

#### Préserver votre avenir en cas de perte d'autonomie

Versement d'une **rente mensuelle à vie de 300 €** exonérée d'impôt sur le revenu et accompagnement via des services d'écoute et d'assistance pour vous, que vous soyez aidant ou en situation de perte d'autonomie.

#### Soutenir vos proches dans les situations les plus difficiles

Versement d'un capital jusqu'à **4 150 € en cas de décès** et jusqu'à **8 300 € en cas de décès accidentel**.

### INAPTITUDE À SERVIR<sup>4</sup>

#### Garantir votre niveau de vie en cas d'inaptitude à servir

En cas de congé de longue maladie ou congé de longue durée pour maladie, versement d'une indemnité mensuelle avec 3 options au choix, qui couvrent la perte de solde, pour une cotisation minimale : complément à **75 %, 80 % ou 90 % de votre solde indiciaire brute, limité à 100 % de votre net**.

### RENTE ÉDUCATION<sup>4</sup>

#### Préserver l'avenir de vos enfants

En cas de décès accidentel en service, versement d'une **rente de 500 €/mois** à vos enfants âgés de 16 à 26 ans, s'ils poursuivent leurs études. Cette rente est versée pendant quatre ans maximum.

(3) Garantie Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo). Assureur : Mutex. Le bénéfice des garanties est soumis aux conditions définies dans les notices d'information « Maintien d'autonomie/dépendance et décès ».

(4) Voir conditions dans le règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

RÉSERVÉ  
AUX  
MILITAIRES  
D'ACTIVE

## RAPATRIEMENT/ASSISTANCE<sup>5</sup> (services intégrés à la garantie Utile)

Vous soutenir, vous et votre famille, dans les moments importants de votre vie :

- retour anticipé de mission en cas de décès d'un proche ;
- mobilité géographique ;
- passage à la vie civile.

Vous rendre service au quotidien :

- hospitalisation ou immobilisation imprévues ;
- assistance domestique (panne d'électricité, panne de chauffage, fuite d'eau...)
- information médicale : service d'assistance téléphonique 7 j/7 et 24 h/24.

(5) La garantie Rapatriement/Assistance est assurée par IMA Assurances. Les conditions sont détaillées dans la notice d'information du partenaire.

Le détail des garanties Unéo-Référence, de ses conditions d'octroi et des limites dans lesquelles les prestations sont accordées figure dans le Règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

**CONSULTATION**

**Pouvoir consulter un médecin spécialiste tout en maîtrisant votre budget : un dermatologue<sup>1</sup> pratique des dépassements d'honoraires. La consultation est facturée 60 €.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 40 €. La Sécurité sociale vous remboursera 20 €<sup>2</sup>.

**Avec la garantie Utile,** Unéo prend en charge 15 €, auxquels s'ajoutent les 20 € de la Sécurité sociale. Vous ne payez plus que 25 €.

(1) Médecin spécialiste adhérent à l'Optam consulté dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

(2) Les montants remboursés indiqués tiennent compte de la participation forfaitaire de 1€ retenue sur chaque consultation ou acte réalisé par un médecin.

**“ En tant que jeunes engagés notre budget n'est pas extensible. Mais nous avons besoin d'être aussi bien protégés que les autres. ”**

**“ Quand on part à l'étranger il faut avoir une dentition impeccable. Ce n'est pas là-bas qu'il faut s'en soucier. ”**

**OPTIQUE**

**Avoir une bonne vue peut coûter cher : pour renouveler vos lunettes<sup>3</sup>, votre nouvelle paire vous coûte 203 € : 69 € pour la monture, 75 € pour le 1<sup>er</sup> verre et 59 € pour le 2<sup>e</sup>.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 197,73 €. La Sécurité sociale vous remboursera 5,27 €.

**Avec la garantie Utile,** Unéo prend en charge 102 €, auxquels s'ajoutent les 5,27 € de la Sécurité sociale. Vous ne payez plus que 95,73 €.

(3) Remboursement limité à un équipement (1 monture + 2 verres) par période de 2 ans, sauf en cas d'évolution de la vue justifiée par une prescription médicale, auquel cas la prise en charge de la Mutuelle est annuelle. Cette période s'apprécie à compter de la date d'acquisition de l'équipement optique ou du premier élément de ce dernier.

**CONGÉ LONGUE MALADIE**

**Suite à un accident vasculaire cérébral, vous êtes inapte à reprendre le service et êtes placé en congé longue maladie.**

Votre revenu mensuel va diminuer :

- dans un 1<sup>er</sup> temps, vous perdrez vos primes de spécialité ;
- dans un 2<sup>e</sup> temps, votre solde sera réduite de moitié.

**Avec la garantie Inaptitude à servir,** vous recevrez une indemnité mensuelle de 1159 €<sup>4</sup> maximum, soit 75 % de votre solde indiciaire brute.

Pour un militaire du rang avec trois ans de service ou plus et une rémunération moyenne mensuelle brute de 1750 € et un indice de solde de 330.

(4) Montant de la demi solde versé par le ministère des Armées inclus. Dans la limite de 100 % du traitement net mensuel.

**“ En cas d'invalidité, c'est tout le quotidien qui doit être repensé. Pouvoir être soutenu, tant financièrement que personnellement, c'est important. ”**

**PERTE D'AUTONOMIE**

**Après un grave accident lors d'un entraînement, vous devenez tétraplégique et n'êtes plus en mesure d'effectuer seul les actes de la vie quotidienne.**

**Avec la garantie Arméo,** vous recevez une rente mensuelle de 300 €/mois à vie, exonérée d'impôts.

Vous accédez également à des services d'assistance pour être aidé au quotidien, d'un service d'écoute, d'information et d'orientation sur les conditions de maintien au domicile, sur les aides dont vous pouvez bénéficier et les démarches administratives à accomplir.

NATURELLE

# LA GARANTIE DÉDIÉE À LA FAMILLE

## VOUS ÊTES EN COUPLE ? VOUS AVEZ DES ENFANTS ?

La garantie Naturelle est adaptée à votre protection et celle de toute votre famille. Complète et spécifique, la garantie Naturelle est une protection sociale de qualité, au meilleur coût, qui conjugue remboursements de soins, assistance, prévoyance et garanties adaptées à votre situation personnelle et professionnelle.

**Le + Unéo : la cotisation santé du 3<sup>e</sup> enfant (et suivants) est gratuite<sup>1</sup>.**

## SANTÉ

### 9 POSTES DE FRAIS DE SANTÉ COURANTS

Vous êtes protégé en soins de ville, hospitalisation, optique, dentaire, prévention, médecines douces, cures thermales, transports, appareillage.

**NATURELLE VOUS OFFRE, PAR EXEMPLE, LA POSSIBILITÉ DE :**

**Consultation :** bénéficier d'une prise en charge pour les dépenses de soins courants

Consultation chez le médecin sans dépassement d'honoraires : **prise en charge à 100 %<sup>2</sup>.**

Consultation chez le médecin avec dépassement d'honoraires : **prise en charge des dépassements d'honoraires à hauteur de 55 % de la BRSS<sup>2-3</sup>.**

**Hospitalisation :** veiller à votre confort et à celui de votre famille

Prise en charge des frais d'accompagnement de votre enfant hospitalisé **sur la base de 30 €/jour** (enfant de moins de 16 ans ou de moins de 20 ans si handicapé).

**Optique :** gagner en confort et en liberté

Remboursement **jusqu'à 285 €** pour les verres<sup>4</sup> et montures adulte.

**Dentaire :** jusqu'à 580 €/semestre en orthodontie<sup>5</sup>

**Prévention :** vous aider à prendre en main la santé de votre enfant

Remboursement des vaccins coqueluche, rubéole et BCG : **prise en charge à 100 % de la BRSS<sup>2</sup>.**

(1) Gratuité consistant en une exonération de la cotisation santé attachée aux 3<sup>e</sup> enfant et suivants.

(2) Remboursement de la Sécurité sociale inclus. Dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

(3) Médecin adhérent à l'option Optam (dispositif de pratique tarifaire maîtrisée).

(4) Pour des verres sphéro-cylindriques 2202239/2252042.

(5) Remboursement de la Sécurité sociale inclus. Le traitement doit avoir commencé avant 16 ans.

BRSS : Base de remboursement de la Sécurité sociale.

## PRÉVOYANCE

### RENTE ÉDUCATION<sup>6</sup>

**Préserver l'avenir de vos enfants**

En cas de décès accidentel en service, versement d'une rente de **500 €/mois** à vos enfants âgés de 16 à 26 ans, s'ils poursuivent leurs études. Cette rente est versée pendant 4 ans maximum.

### INAPTITUDE À SERVIR<sup>6</sup>

**Garantir votre niveau de vie en cas d'inaptitude à servir**

En cas de congé de longue maladie ou congé de longue durée pour maladie, versement d'une indemnité mensuelle avec 3 options au choix, qui couvrent la perte de solde, pour une cotisation minimale : complément à **75%, 80 % ou 90 % de votre solde indiciaire brute, limité à 100 % de votre net.**

### MAINTIEN D'AUTONOMIE/ DÉPENDANCE ET DÉCÈS (ARMÉO)<sup>7</sup>

**Préserver votre avenir en cas de perte d'autonomie**

Versement d'une **rente mensuelle à vie de 300 €**, exonérée d'impôt sur le revenu, et accompagnement via des services d'écoute et d'assistance pour vous, que vous soyez aidant ou en situation de perte d'autonomie.

**Soutenir vos proches dans les situations les plus difficiles**

Versement d'un capital jusqu'à **4 150 € en cas de décès** et jusqu'à **8 300 € en cas de décès accidentel.**

(6) Voir conditions dans le règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

(7) Garanties Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo). Assureur : Mutex.

Le bénéfice des garanties est soumis aux conditions définies dans les notices d'information « Maintien d'autonomie/dépendance et décès ».

RÉSERVÉ  
AUX  
MILITAIRES  
D'ACTIVE



## RAPATRIEMENT/ASSISTANCE<sup>8</sup> (services intégrés à la garantie Naturelle)

**Vous soutenir, vous et votre famille, dans les moments importants de votre vie :**

- retour anticipé de mission en cas de décès d'un proche ;
- mobilité géographique ;
- passage à la vie civile.

**Vous rendre service au quotidien :**

- hospitalisation ou immobilisation imprévues ;
- assistance domestique (panne d'électricité, panne de chauffage, fuite d'eau...);
- information médicale : service d'assistance téléphonique 7 j/7 et 24 h/24.

(8) La garantie Rapatriement/Assistance est assurée par IMA Assurances. Les conditions sont détaillées dans la notice d'information du partenaire.

Le détail des garanties Unéo-Référence, de ses conditions d'octroi et des limites dans lesquelles les prestations sont accordées figure dans le Règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

**DENTAIRE**

**Avoir un beau sourire pour bien grandir : votre enfant a besoin d'un traitement d'orthodontie<sup>1</sup>. 6 mois de traitement sont facturés 800 €.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 606,50 €. La Sécurité sociale vous remboursera 193,50 €.

**Avec la garantie Naturelle,** Unéo prend en charge 387 €, auxquels s'ajoutent les 193,50 € de la Sécurité sociale. Vous ne payez plus que 219,50 €.

(1) Le traitement doit être commencé avant les 16 ans de votre enfant.

**“ Quand on a de jeunes enfants, les rendez-vous chez les spécialistes peuvent vite se multiplier. C'est important de savoir qu'on peut leur offrir des soins de qualité.”**

**“ Personne n'a envie d'imaginer son enfant à l'hôpital. Mais quand cela arrive, c'est rassurant de savoir qu'on pourra rester avec lui toute la nuit, voire toutes les nuits.”**

**CONSULTATION**

**Afin de grandir en bonne santé : vous emmenez votre enfant<sup>2</sup> chez le pédiatre. Le pédiatre pratique des dépassements d'honoraires et la consultation est facturée 70 €.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 47,60 €. La Sécurité sociale vous remboursera 22,40 €.

**Avec la garantie Naturelle,** Unéo prend en charge 27,20 €, auxquels s'ajoutent les 22,40 € de la Sécurité sociale. Vous ne payez plus que 20,40 €.

(2) Votre enfant a moins de 6 ans. Médecin spécialiste adhérent à l'Optam consulté dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

**DÉCÈS**

**Vous avez trois enfants, de 22, 18 et 15 ans. Vous décédez accidentellement en service.**

**Avec la garantie Rente éducation,** vos deux aînés bénéficieront chacun d'une rente de 500 €/mois pendant leurs études (4 ans maximum).

Le dernier y aura droit à partir de ses 16 ans, pour 4 ans maximum également.

**“ Être militaire, c'est savoir prévoir et anticiper le danger. Être chef de famille aussi.”**

**“ C'est important de savoir qu'on sera soutenu financièrement en cas de problème de santé temporaire.”**

**CONGÉ LONGUE MALADIE**

**Suite à un accident de la circulation, vous êtes inapte à reprendre le service et êtes placé en congé longue maladie.**

Votre revenu mensuel va diminuer :

- dans un 1<sup>er</sup> temps, vous perdrez vos primes de spécialité ;
- dans un 2<sup>e</sup> temps, votre solde sera réduite de moitié.

**Avec la garantie Inaptitude à servir,** vous recevrez une indemnité mensuelle de 1780 €<sup>3</sup> maximum, soit 80 % de votre solde indiciaire brute (exemple pour garantie IAS option 2).

Pour un militaire avec trois ans de service et un indice de solde de 475.

(3) Montant de la demi solde versé par le ministère des Armées inclus. Dans la limite de 100 % du net mensuel.

ESSENTIELLE

# LA GARANTIE DÉDIÉE AUX SENIORS

## VOUS AVEZ PLUS DE 50 ANS ?

Que vous soyez encore en activité ou non, vos besoins en santé évoluent. Complète et spécifique, la garantie Essentielle est une protection sociale de qualité, au meilleur coût, qui conjugue remboursements de soins, assistance, prévoyance et garanties adaptées à votre situation personnelle et professionnelle.

Le + Unéo : des cotisations réduites pour les veufs(ves)<sup>1</sup>.

## SANTÉ

### 9 POSTES DE FRAIS DE SANTÉ COURANTS

Vous êtes protégé en soins de ville, hospitalisation, optique, dentaire, prévention, médecines douces, cures thermales, transports, appareillage.

#### ESSENTIELLE VOUS OFFRE, PAR EXEMPLE, LA POSSIBILITÉ DE :

**Consultation** : bénéficier d'une prise en charge pour les dépenses de soins courants

Consultation chez le médecin sans dépassement d'honoraires : prise en charge à 100 %<sup>2</sup>.

Consultation chez le médecin avec dépassement d'honoraires : prise en charge des dépassements d'honoraires à hauteur de 70% de la BRSS<sup>2-3</sup>.

**Optique** : gagner en confort visuel

Prise en charge des lunettes avec verres progressifs jusqu'à 313 €<sup>4</sup>.

**Dentaire** : faire face à vos nouveaux besoins de santé

Prise en charge des couronnes dentaires jusqu'à 451 € (remboursement de la Sécurité sociale inclus).

**Prévention** : remboursement du dépistage des troubles de l'audition et de l'examen de prévention de l'ostéoporose à 100% de la BRSS.

(1) Sous conditions précisées au sein du Règlement mutualiste Unéo-Référence/Unéo-International en vigueur.

(2) Remboursement de la Sécurité sociale inclus. Dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

(3) Médecin adhérent à l'option Optam (dispositif de pratique tarifaire maîtrisée).

(4) Monture : 85 €, verres sphéro-cylindriques codes LPPR 2227038 : 114 € x 2.

BRSS : Base de remboursement de la Sécurité sociale.

## PRÉVOYANCE

### MAINTIEN D'AUTONOMIE/ DÉPENDANCE ET DÉCÈS (ARMÉO)<sup>5</sup>

**Préserver votre avenir en cas de perte d'autonomie**

Versement d'une rente mensuelle à vie de 300 €, exonérée d'impôt sur le revenu, et accompagnement via des services d'écoute et d'assistance pour vous, que vous soyez aidant ou en situation de perte d'autonomie.

**Soutenir vos proches dans les situations les plus difficiles**

Versement d'un capital jusqu'à 4 150 € en cas de décès et jusqu'à 8 300 € en cas de décès accidentel.

### INAPTITUDE À SERVIR<sup>6</sup>

**Garantir votre niveau de vie en cas d'inaptitude à servir**

En cas de congé de longue maladie ou congé de longue durée pour maladie, versement d'une indemnité mensuelle avec 3 options au choix, qui couvrent la perte de solde, pour une cotisation minimale : complément à 75 %, 80 % ou 90 % de votre solde indiciaire brute.

### RENTE ÉDUCATION<sup>6</sup>

**Préserver l'avenir de vos enfants**

En cas de décès accidentel en service, versement d'une rente de 500 €/mois à vos enfants âgés de 16 à 26 ans, s'ils poursuivent leurs études. Cette rente est versée pendant 4 ans maximum.

(5) Garanties Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo). Assureur : Mutex. Le bénéfice des garanties est soumis aux conditions définies dans les notices d'information « Maintien d'autonomie/dépendance et décès ».

(6) Voir conditions dans le règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

RÉSERVÉ  
AUX  
MILITAIRES  
D'ACTIVE

## RAPATRIEMENT/ASSISTANCE<sup>7</sup> (services intégrés à la garantie Essentielle)

Vous soutenir, vous et votre famille, dans les moments importants de votre vie :

- retour anticipé de mission en cas de décès d'un proche ;
- mobilité géographique ;
- passage à la vie civile.

Vous rendre service au quotidien :

- hospitalisation ou immobilisation imprévues ;
- assistance domestique (panne d'électricité, panne de chauffage, fuite d'eau...);
- information médicale : service d'assistance téléphonique 7 j/7 et 24 h/24.

(7) La garantie Rapatriement/Assistance est assurée par IMA Assurances. Les conditions sont détaillées dans la notice d'information du partenaire.

Le détail des garanties Unéo-Référence, de ses conditions d'octroi et des limites dans lesquelles les prestations sont accordées figure dans le Règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

**CONSULTATION**

**Avoir un bon suivi médical : vous consultez un cardiologue<sup>1</sup> pratiquant des dépassements d'honoraires.**

**La consultation vous est facturée 120 €.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 85,30 €. La Sécurité sociale vous remboursera 34,70 €.

**Avec la garantie Essentielle,** Unéo prend en charge 51 €, auxquels s'ajoutent les 34,70 € de la Sécurité sociale. Vous ne payez plus que 34,30 €<sup>2</sup>.

(1) Médecin spécialiste Optam consulté dans le cadre du parcours de soins coordonnés.  
(2) Y compris 1 € de reste à charge équivalent à la contribution forfaitaire.

**“ Bien voir, bien entendre, se déplacer facilement... c'est vital pour maintenir une relation de qualité avec ceux qu'on aime.”**

**“ Quand on est hospitalisé longtemps, pouvoir bénéficier d'un minimum de confort est un vrai plus pour la convalescence.”**

**DENTAIRE**

**Pouvoir bénéficier des meilleurs soins dentaires : votre dentiste vous pose une couronne. Celle-ci est facturée 500 €.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 424,75 €. La Sécurité sociale vous remboursera 75,25 €.

**Avec la garantie Essentielle,** Unéo prend en charge 376,25 €, auxquels s'ajoutent les 75,25 € de la Sécurité sociale. Vous ne payez plus que 48,50 €<sup>3</sup>.

(3) Y compris 1 € de reste à charge équivalent à la contribution forfaitaire.

**PERTE D'AUTONOMIE**

**Vous perdez progressivement en autonomie et vous avez de plus en plus besoin d'une aide extérieure pour accomplir des tâches de la vie courante.**

**Avec la garantie Arméo,** vous recevrez une rente mensuelle de 300 € à vie, exonérée d'impôts, pour vous aider à être accompagné au quotidien ou à aménager votre domicile pour faciliter votre maintien à domicile.

**“ Bien vieillir, cela passe aussi par le fait de pouvoir continuer à vivre chez soi, à tout âge.”**

**“ En vieillissant, nos parents ont de plus en plus besoin de nous, d'être aidés au quotidien. C'est rassurant de savoir qu'en cas de nécessité, nous ne sommes pas seuls.”**

**AIDE AUX AIDANTS**

**Droit au répit ou aide en cas d'imprévu, Unéo soutient ses adhérents aidants.**

**Avec Arméo Assistance<sup>4</sup>,** vous bénéficiez, pour vos aidés, de l'intervention d'auxiliaires de vie ou d'aides ménagère à domicile, de la venue d'un proche ou du transfert chez un proche, de la livraison de courses ou du portage de repas, de la téléassistance...

(4) Assureur : IMA Assurances. Incluse dans la garantie Arméo. Le bénéfice des garanties est soumis à conditions définies dans la notice d'information Arméo Assistance.

OPTIMALE

# LA GARANTIE RENFORCÉE POUR TOUS

**QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION, SEUL OU EN FAMILLE,  
VOUS SOUHAITEZ ÊTRE TOUJOURS MIEUX PROTÉGÉ ?**

Complète, utile et spécifique, la garantie Optimale est une protection sociale élargie, de qualité, qui conjugue remboursements de soins, assistance, prévoyance et garanties adaptées à votre situation personnelle et professionnelle.

**Le + Unéo : la cotisation santé du 3<sup>e</sup> enfant (et suivants) est gratuite<sup>1</sup>.**

## SANTÉ

### 9 POSTES DE FRAIS DE SANTÉ COURANTS

Vous êtes protégé en soins de ville, hospitalisation, optique, dentaire, prévention, médecines douces, cures thermales, transports, appareillage.

**OPTIMALE VOUS OFFRE, PAR EXEMPLE, LA POSSIBILITÉ DE :**

**Consultation :** bénéficier d'une prise en charge pour les dépenses de soins courants

Consultation chez le médecin sans dépassement d'honoraires : **prise en charge à 100 %<sup>2</sup>.**

Consultation chez le médecin avec dépassement d'honoraires : **prise en charge des dépassements d'honoraires à hauteur de 85% de la BRSS<sup>2-3</sup>.**

**Optique :** être parfaitement couvert

Prise en charge des montures et verres **jusqu'à 390 €<sup>4</sup>**, des lentilles non remboursées par la Sécurité sociale jusqu'à **300 €/an.**

**Dentaire :** profiter des meilleurs soins à tout âge

Prise en charge des implants dentaires **jusqu'à 600 €/implant<sup>5</sup>.**

Prise en charge des séances d'orthodontie de vos enfants **jusqu'à 580 €/semestre<sup>6</sup>.**

**Prévention :** vous aider à préserver votre capital santé

Prise en charge des séances d'ostéopathe ou de chiropracteur **jusqu'à 120 €/an<sup>7</sup>.**

(1) Gratuité consistant en une exonération de la cotisation santé attachée aux 3<sup>e</sup> enfant et suivants.  
(2) Remboursement de la Sécurité sociale inclus. Dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

(3) Médecin adhérent à l'option Optim (dispositif de pratique tarifaire maîtrisée).

(4) Monture : 100 €, verres sphéro-cylindriques code LPPR 2227038 : 145 € x 2.

(5) Dans la limite de 3 par an.

(6) Remboursement de la Sécurité sociale inclus. Le traitement doit avoir commencé avant 16 ans.

(7) Jusqu'à 40 €/séance dans la limite de 3 séances par an.

BRSS = Base de remboursement de la Sécurité sociale.

## PRÉVOYANCE

### INAPTITUDE À SERVIR<sup>8</sup>

**Garantir votre niveau de vie en cas d'inaptitude à servir**

En cas de congé de longue maladie ou congé de longue durée pour maladie, versement d'une indemnité mensuelle avec 3 options au choix, qui couvrent la perte de solde, pour une cotisation minimale : complément à **75%, 80% ou 90% de votre solde indiciaire brute, limité à 100% de votre net.**

### RENTE ÉDUCATION<sup>9</sup>

**Préserver l'avenir de vos enfants**

En cas de décès accidentel en service, versement d'une rente de **500 €/mois** à vos enfants âgés de 16 à 26 ans, s'ils poursuivent leurs études. Cette rente est versée pendant 4 ans maximum.

### MAINTIEN D'AUTONOMIE/ DÉPENDANCE ET DÉCÈS (ARMÉO)<sup>9</sup>

**Préserver votre avenir en cas de perte d'autonomie**

Versement d'une **rente mensuelle à vie de 300 €**, exonérée d'impôt sur le revenu, et accompagnement via des services d'écoute et d'assistance pour vous, que vous soyez aidant ou en situation de perte d'autonomie.

**Soutenir vos proches dans les situations les plus difficiles**

Versement d'un capital jusqu'à **4 150 € en cas de décès** et jusqu'à **8 300 € en cas de décès accidentel.**

(8) Voir conditions dans le règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

(9) Garanties Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo). Assureur : Mutex. Le bénéfice des garanties est soumis aux conditions définies dans les notices d'information « Maintien d'autonomie/dépendance et décès ».

RÉSERVÉ  
AUX  
MILITAIRES  
D'ACTIVE

## RAPATRIEMENT/ASSISTANCE<sup>10</sup>

(services intégrés à la garantie Optimale)

**Vous soutenir, vous et votre famille, dans les moments importants de votre vie :**

- retour anticipé de mission en cas de décès d'un proche ;
- mobilité géographique ;
- passage à la vie civile.

**Vous rendre service au quotidien :**

- hospitalisation ou immobilisation imprévues ;
- assistance domestique (panne d'électricité, panne de chauffage, fuite d'eau...);
- information médicale : service d'assistance téléphonique 7 j/7 et 24 h/24.

(10) La garantie Rapatriement/Assistance est assurée par IMA Assurances. Les conditions sont détaillées dans la notice d'information du partenaire.

Le détail des garanties Unéo-Référence, de ses conditions d'octroi et des limites dans lesquelles les prestations sont accordées figure dans le Règlement mutualiste Unéo-Référence et Unéo-International.

**DENTAIRE**

**Afin d'avoir un beau sourire : votre dentiste vous pose un implant. Celui-ci est facturé 1 000 €.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 1 000 €. Cette opération n'est pas remboursée par la Sécurité sociale.

**Avec la garantie Optimale,** Unéo prend en charge 600 €. Vous ne payez plus que 400 €.

“ Port du packaging lors de longues séances d'entraînement, sport intensif... Les conséquences sur votre corps se font souvent sentir au fil des années.”

“ Des dents bien alignées peuvent éviter bien des problèmes dentaires à nos enfants plus tard. Encore faut-il pouvoir leur offrir des soins de qualité quand ils sont jeunes.”

**OPTIQUE**

**Pour vous libérer du port des lunettes : vous souhaitez vous faire opérer pour ne plus porter de lunettes. Cette opération est facturée 2 000 € pour les deux yeux.**

**Sans Unéo** vous devrez payer 2000 €. La Sécurité sociale ne rembourse pas cette opération.

**Avec la garantie Optimale,** Unéo prend en charge 1000 €. Vous ne payez plus que 1000 €.

**DÉCÈS**

**Vous décédez accidentellement.**

**Avec la garantie Arméo,** vos proches recevront un capital jusqu'à 8 300 €, pour les aider à faire face aux dépenses urgentes (frais d'obsèques, de succession...) et aux charges habituelles qui continuent à être prélevées.

“ Il faut pouvoir penser à tout même à l'impensable pour éviter d'ajouter des soucis financiers à nos proches.”

“ Quand son époux devient invalide, on est complètement désemparée. On ne sait pas comment l'aider et se faire aider...”

**CONGÉ LONGUE MALADIE**

**En faisant votre jogging, vous faites une mauvaise chute entraînant un traumatisme crânien. Vous êtes inapte à reprendre le service et êtes placé en congé longue maladie.**

Votre revenu mensuel va diminuer :

- dans un 1<sup>er</sup> temps, vous perdrez vos primes de spécialité ;
- dans un 2<sup>nd</sup> temps, votre solde sera réduite de moitié.

**Avec la garantie Inaptitude à servir,** vous recevrez une indemnité mensuelle de 3 040 €<sup>(1)</sup> maximum, soit 90 % de votre solde indiciaire brute (Exemple garantie IAS Option 3).

Pour un militaire avec 3 ans de service et un indice de solde de 721.

(1) Montant de la demi solde versé par le ministère des Armées inclus. Dans la limite de 100 % du net mensuel.

# UNÉO-SOUTIEN

(facultatif)

## *Des garanties pour vous soutenir et vous accompagner au quotidien.*

Proposées en complément de vos garanties Unéo-Référence, les garanties Unéo-Soutien ont été pensées pour vous soutenir, vous et votre famille, à des moments importants de votre vie et vous accompagner en cas de perte d'autonomie.

En France comme à l'étranger, dans votre vie personnelle comme dans votre vie professionnelle, Unéo-Soutien se décline en trois garanties :

### **PASS OPTIMONDE**

*Lors de courts séjours à l'étranger, renforcez votre protection hors des frontières.*

### **RENFORT ARMÉO**

*Une protection renforcée pour faire face à la perte d'autonomie.*

### **UNÉO PAQUO**

*La protection de la personne et des biens, dédiée aux militaires logés en caserne.*

# UNÉO-SOUTIEN

## PASS OPTIMONDE<sup>1</sup>

À l'étranger, une hospitalisation imprévue ou un accident peuvent coûter cher. Avec Pass Optimonde, Unéo vous propose des services pour accompagner vos déplacements personnels, en cas d'Opex ou mission de courte durée.

### Bien vous protéger partout où vous allez.

- Organisation et prise en charge de votre rapatriement sanitaire ou de votre transfert sanitaire en cas d'accident corporel ou maladie soudaine et imprévisible.
- Paiement de vos frais médicaux hospitaliers restant à charge jusqu'à 100 000 € en cas d'accident corporel ou maladie soudaine et imprévisible.
- Avance intégrale de vos frais médicaux hospitaliers en cas d'accident corporel ou maladie soudaine et imprévisible.
- Des services d'assistance 7 j/7, 24 h/24.

### Conjuguer les avantages au pluriel.

- Protection à l'étranger en cas d'accident lié à une pratique sportive<sup>2</sup>.
- Prise en charge au premier euro des frais médicaux et chirurgicaux hospitaliers.
- Couverture dès la souscription.
- Protection partout dans le monde.
- Des tarifs simples et attractifs. La zone géographique n'influence pas le montant de votre cotisation.

## RENFORT ARMÉO<sup>3</sup>

Pour mieux vous protéger, vous et votre famille, des conséquences de la perte d'autonomie suite à un accident ou une maladie, Unéo vous propose, en complément de la garantie Arméo, une protection complète qui vous aidera à faire face financièrement dès la reconnaissance de l'état de dépendance (dès GIR 3).

### Vous garantir une rente mensuelle en cas de perte d'autonomie totale.

- En cas de dépendance totale : versement d'une rente mensuelle à vie de 300 à 2 000 €, exonérée d'impôt sur le revenu ;
- En cas de dépendance partielle : versement d'une rente à hauteur de 50 % de la rente souscrite.

### Vous accompagner au quotidien.

- Un « capital aménagement du domicile », en option, versé en une seule fois, afin de réduire le coût des travaux et faciliter le maintien au domicile.

## UNÉO PAQUO<sup>4</sup>

La protection de la personne et des biens, destinée aux militaires logés en caserne ou en meublé mis à disposition par l'armée ou la gendarmerie.

### Vous protéger personnellement.

- Protégez vos actes avec la garantie responsabilité civile personnelle ou d'occupant.
- Assurez votre défense en cas de poursuite pénale à votre rencontre ou de recours à exercer à l'encontre d'un tiers.

### Protéger vos biens.

- En cas de vol subi à la suite d'une agression hors de l'enceinte militaire ou en cours de permission.
- En cas de vol, incendie, dégât des eaux...

(1) La garantie Pass Optimonde est assurée par IMA Assurances. Voir le détail et les conditions dans la notice d'information du partenaire.

(2) À l'exclusion de la pratique sportive à titre professionnel ou dans le cadre d'une compétition.

(3) Le contrat Renfort Arméo est assuré par Mutex. Voir le détail et les conditions dans la notice d'information du partenaire.

(4) Dans les conditions et limites des dispositions contractuelles définies par notre partenaire GMF. Contrat assuré par LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés et sa filiale GMF ASSURANCES et distribué par Unéo.

# UNÉO-CIBLAGE

***Des garanties individuelles pour  
renforcer votre protection et répondre  
aux besoins de chacun***

*À conjuguer avec Unéo-Référence ou à choisir directement.*

Afin que chaque membre de la communauté défense puisse choisir en fonction de sa situation, de ses besoins, de son budget la solution qui complète le mieux sa protection santé et prévoyance, la Mutuelle propose Unéo-Ciblage.

Vous pouvez choisir la ou les garanties santé ainsi que la ou les garanties prévoyance qui vous correspond(ent) le mieux.

L'adhésion aux garanties Unéo-Ciblage est individuelle afin de répondre aux besoins particuliers de chaque membre de la famille.



# UNÉO-CIBLAGE SANTÉ

La Mutuelle propose Unéo-Ciblage Santé afin que chaque membre de la communauté défense puisse choisir, en fonction de sa situation, de ses besoins, de son budget, la solution, qui complète le mieux sa protection. Vous pouvez choisir individuellement pour vous et chacun des membres de votre famille une à trois garanties.

## MILITAIRES & SPORTIFS

Une protection renforcée pour être opérationnel en toutes circonstances.

## OPTIQUE & DENTAIRE

Une protection renforcée afin de répondre aux besoins de chaque membre de votre famille pour les soins onéreux.

## HONORAIRES & HOSPITALISATION

Améliorer la prise en charge des dépassements d'honoraires et être plus serein en cas d'hospitalisation.

SANTÉ

UNÉO-CIBLAGE



# UNÉO-CIBLAGE PRÉVOYANCE

La Mutuelle propose Unéo-Ciblage Prévoyance pour vous aider à maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille en cas d'invalidité, de décès et de maladie.

## PRÉVOYANCE MILITAIRE

Un soutien financier, adapté au risque de votre métier, pour maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille en cas de décès ou d'invalidité, dans l'exercice de votre métier comme dans votre vie personnelle.

## PRÉVOYANCE PERSONNELLE

Un soutien financier pour vous aider à maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille en cas de décès ou d'invalidité.



## REVENU MILITAIRE PRIMES

Une protection pour compenser la perte de revenus en cas de congé maladie, congé du blessé ou inaptitude médicale au travail.

## OPTION MAINTIEN DE REVENUS

Une protection spécifique, réservée aux civils, pour compenser la perte de revenus en cas de maladie empêchant toute activité.

PRÉVOYANCE

UNÉO-CIBLAGE



# LES GARANTIES UNÉO EN UN COUP D'ŒIL<sup>1</sup>

*Une protection pour tous et pour chacun,  
en fonction de sa situation personnelle et professionnelle*

(1) Les conditions et le détail des garanties sont définies dans les documents contractuels en vigueur.

# LES GARANTIES UNÉO EN UN COUP D'ŒIL<sup>1</sup>

*Une protection pour tous et pour chacun,  
en fonction de sa situation personnelle et professionnelle*

(1) Les conditions et le détail des garanties sont définies dans les documents contractuels en vigueur.

## UNÉO-RÉFÉRENCE

Les garanties socle dédiées à la communauté défense,  
complètes et adaptées à chaque situation de vie

## UNÉO-ENGAGEMENT

Les garanties référencées par le ministère des Armées,  
réservées aux personnels éligibles et à leur famille

**GARANTIES  
RÉFÉRENCÉES**  
PAR LE MINISTÈRE  
DES ARMÉES

## UNÉO-INTERNATIONAL

Les garanties pour les membres  
de la communauté défense,  
affectés ou résidents à l'étranger

## UNÉO-CIBLAGE

Les garanties individuelles pour renforcer sa protection et répondre aux besoins  
de chacun, à conjuguer avec Unéo-Engagement, Unéo-Référence  
ou Unéo-International (hors santé), ou à choisir directement<sup>8</sup>.



**ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**  
*Être à vos côtés quand vous en avez le plus besoin*

(1) Garantie Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo), assurée par Mutex incluant de l'assistance assurée par IMA et un service Arméo Plus proposé par DOMPLUS.

(2) Assurée par IMA Assurances.

(3) Garantie non référencée, qui répond aux exigences du cahier des charges du ministère des Armées.



## UNÉO-SOUTIEN

Des garanties facultatives<sup>4</sup> afin de protéger les membres de la communauté défense :

- Autonomie<sup>5</sup>
- Rapatriement/assistance<sup>2</sup>
- Pass Optimonde<sup>2</sup>
- Renfort Arméo<sup>6</sup>
- Unéo PAQUO<sup>7</sup>.

**SANTÉ – 1 À 3 GARANTIES AU CHOIX<sup>9</sup> :**



**REVENU – 3 GARANTIES AU CHOIX :**



## UNÉO-PRÉVENTION

Pour vous aider à prendre en main votre santé

(4) Le bénéfice de ces garanties est soumis aux conditions définies dans les documents contractuels afférents. (5) Assurée par Mutex, incluant une garantie assistance dépendance assurée par IMA Assurance et un service d'écoute, d'information et d'orientation proposé par DOMPLUS. (6) Assurée par Mutex. (7) Unéo PAQUO est une garantie assurée par la GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés et sa filiale GMF ASSURANCES et distribuée par Unéo. (8) Dans les conditions du Règlement mutualiste Unéo-Ciblage. (9) En complément d'une complémentaire santé solidaire et responsable. (10) La garantie Revenu-Militaire Extension 95 % n'est pas compatible avec Unéo-Référence ni Unéo-International. (11) Contrat assuré par La Sauvegarde.

# ÊTRE PRÉSENT À VOS CÔTÉS

*Unéo est implantée sur le terrain avec ses conseillers mutualistes qui assurent tous les ans plus de 8 000 permanences dans les unités militaires réparties sur plus de 800 sites.*



## UNE PRÉSENCE RAPPROCHÉE

Dans le cadre d'UNÉOPÔLE, la mutuelle Unéo s'est organisée pour élargir l'accueil et l'information de ses adhérents. Vous pouvez trouver des réponses sur votre protection santé et prévoyance aussi bien auprès des conseillers mutualistes Unéo que dans les 370 agences GMF réparties sur l'ensemble du territoire.

# RESTEZ EN CONTACT



## Dans les unités militaires

Rencontrez, échangez avec votre conseiller mutualiste Unéo.



## Au 0970 809 000

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Appelez votre conseiller mutualiste pour bénéficier d'une étude personnalisée.  
Appel non surtaxé



## groupe-uneo.fr

Rendez-vous dans votre espace personnel sécurisé :

consultation du détail de vos remboursements, gestion de vos données personnelles, liste des adresses des agences Unéo, questions par e-mail...



## Unéo – 48 rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex

Pour vos demandes de changement de situation, vos remboursements, devis, en indiquant votre numéro d'adhérent.



## Depuis un téléphone portable au 06 31 12 31 12

Pour toute question où que vous soyez en indiquant votre numéro d'adhérent dans votre message.

Prix d'un SMS : selon opérateur

# SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



[facebook.com/Groupe.Uneo](https://facebook.com/Groupe.Uneo)



[twitter.com/mutuelle\\_uneo](https://twitter.com/mutuelle_uneo)

**Unéo**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 503 380 081, siège social 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex, assureur des garanties Unéo-Référence et Unéo-Ciblage. **Mutex SA**, assureur des garanties Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo), Autonomie et Renfort Arméo, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 37 302 300 euros, régie par le Code des assurances, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 529 219 040, dont le siège social est situé 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon Cedex. Mutex est placée sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) dont le siège est situé 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. **IMA Assurances**, assureur des garanties d'assistance, société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, siège social : 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le n° 481 511 632, soumise au contrôle de l'ACPR 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. **DOMPLUS**, partenaire en charge des services Arméo Plus et du service d'écoute, d'information et d'orientation, SAS au capital de 737 360 euros, immatriculée au RCS de Grenoble sous le n° 431 693 027, siège social : La Passerelle, 3, rue Roland Garros - 38320 Eybens. **LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés**, assureur de la garantie Unéo PAQUO, société d'assurance mutuelles, régie par le Code des assurances - 775 691 140 RCS Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES - Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9. **La Sauvegarde**, assureur de la garantie Option Maintien de Revenus, société anonyme d'assurance au capital de 38 313 200 euros entièrement versé, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 148, rue Anatole France - 92597 Levallois-Perret Cedex, immatriculée au RCS Nanterre sous le n° 612 007 674, soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9. **Caisse Nationale du Gendarme (CNG)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 784 442 873, dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge cedex. **Mutuelle Nationale Militaire (MNM)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 775 666 324, dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex. **Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 784 338 675, dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex. **Santéclair**, société anonyme au capital de 3 834 029 euros, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 428 704 977, ayant son siège social au 7 Mail Pablo Picasso - 44046 Nantes Cedex 1. **Horizon Lointain**, éditeur et exploitant du site uneo-avantages.fr, SARL au capital de 15 000 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 480356781, dont le siège social est situé 173, route du Cap Ferret, Le Canon - 33950 Lège-Cap-Ferret.

